

Editorial

Je profite de ce numéro pour vous annoncer:

➤ Tout d'abord, le Concours National Bazadais se déroulera les 6 et 7 Septembre 2014 lors de l'évènement agricole de la rentrée : « Les Terres de Jim », dans le cadre de la Finale Nationale et Mondiale de Labour à St Jean d'Ilac en Gironde, (programme ci-joint). Durant le concours aura lieu la pré-sélection pour le Salon International de l'Agriculture à Paris 2015 + la sélection pour le Sommet de l'Élevage à Cournon. Ne tardez donc pas à inscrire vos animaux si vous êtes intéressés pour participer.

➤ En janvier 2014, j'ai succédé à M. Jean DARREMONT à la présidence du Herd-Book Bazadais et du GOBA. Devant cette tâche ardue, j'espère relever le défi aussi bien que mon prédécesseur et je tiens à le remercier pour son investissement et son dévouement au service de la race. Le GOBA (Groupement des Organismes Bazadais Agricole) est constitué des associations : Excellence Bazadaise, Herd-Book, Syndicat Départemental des Eleveurs Bazadais de la Gironde, Comité de Développement du Bazadais et du Groupement des Producteurs Lait du Bazadais.

➤ Enfin, vous retrouverez dans la première partie de ce Mag, le 2^{ème} volet du dossier technique concernant les qualifications en race Bazadaise (mode d'affectation, principe d'utilisation et description de la population femelle de race Bazadaise). La deuxième partie est consacrée à la synthèse du travail réalisé par un groupe d'étudiantes de l'école d'ingénieur de Bordeaux Sciences Agro : « stratégie de valorisation de la viande Bazadaise : Marque raciale ou Signe d'Identification Qualité Origine. »

Bonne lecture.

Emile RIBATET

Président d'Excellence Bazadaise

Qualifications en race Bazadaise, kesaco ?

Comme nous l'avons vu dans le précédent Mag, la grille de qualification, également appelée classe de mérite, est l'étape ultime d'un programme de sélection. Elle a pour but de classer les animaux d'une race selon les objectifs de sélection qu'elle s'est fixée.

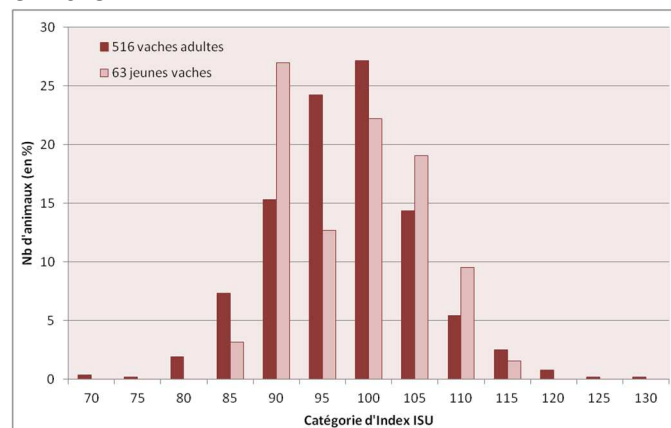
Dans ce deuxième volet, nous allons vous détailler le processus de qualification des femelles de race Bazadaise en vous présentant le mode d'attribution des

qualifications ainsi que l'incidence sur l'utilisation de ces femelles.

1. Mode d'affectation de la qualification

Il est nécessaire de rappeler que sélectionner signifie classer les animaux selon un même critère et garder les meilleures ainsi repérées. Les index calculés pour chaque femelle permettent de les hiérarchiser au sein de la population femelle.

Figure n°1: Répartition de l'ISU des vaches Bazadaise, en 2013



Deux critères sont utilisés pour définir les niveaux de qualification: le niveau d'indice ISU (Index de synthèse Unique) et le statut de la femelle (jeune ou adulte, rang de vêlage). Des valeurs seuils sont définies au sein de chaque race. Seuls les animaux dont les indices sont supérieurs à ces valeurs peuvent obtenir le niveau de qualification correspondant. (Tableau n°1 ci-dessous).

Tableau n°1 : grille de qualification et seuils retenus pour la race Bazadaise

Niveau de qualification	Seuil et critères de qualification
1^{ER} NIVEAU RECONNUES (MAG)	<i>Inscription titre initial ou origine</i> Jeune : ISU ≥ 100 Adulte : ISU ≥ 92
2^{ème} NIVEAU RECOMMANDEE S (MAT)	<i>Inscription titre initial ou origine</i> Rang vêlage > 2 ISU ≥ 100
3^{ème} NIVEAU ELITES (MTE)	<i>Inscription titre origine</i> Rang vêlage > 2 ISU ≥ 105

Par exemple, pour accéder à la qualification **RECONNUE**, les valeurs des animaux candidats doivent dépasser une valeur seuil : **100 pour les jeunes vaches; 92 pour les vaches adultes**.

Ainsi seules les vaches adultes dont l'ISU est compris entre 92 et 99 peuvent prétendre au niveau de qualification RECONNUE. De même seules les vaches adultes multipares peuvent prétendre aux qualifications supérieures (2^{ème} et 3^{ème} niveau).

Selon leur niveau de qualification, la population de femelles d'une race est alors répartie en 4 classes (Figure n°2) :

- Les **MDS** (Mères de Service) = ♀ sans qualification
- Les **MAG** (Mères à Génisses) = 1er niveau de qualification ou ♀ **RECONNUES**
- Les **MAT** (Mères à Taureaux) = 2ème niveau de qualification ou ♀ **RECOMMANDEES**
- Et les **MTE** (Mères à Taureaux Elites) = 3ème niveau de qualification ou ♀ **ELITES**

2. Principe d'utilisation des qualifications femelles:

Comme présenté ci-dessus au tableau n°1, la grille de qualification détermine 3 niveaux selon 2 critères : le niveau d'indice ISU et le statut de la femelle (jeune ou adulte).

Selon leur niveau de qualification, des « utilisations » différentes des femelles sont conseillées, ce que nous allons détailler ci-dessous.

Cette grille de qualification scinde la population femelle en 2 catégories:

- D'une part, les **femelles non qualifiées (MDS)**, qui constituent la base du troupeau femelle. Elles sont les plus nombreuses en effectif et seront les « utilisatrices » de la génétique produite dans le cadre du schéma de sélection raciale. Leurs produits, dits « terminaux », sont destinés à la vente pour la production de viande (valorisation bouchère).

- D'autre part, les femelles qualifiées, qui assurent la production des reproducteurs mâles et femelles (**MAG, MAT, MTE**).

1. Les MAG = ♀ de niveau 1 ou ♀ RECONNUES

Ces vaches seront valorisées comme productrices de génisses de renouvellement en race pure (production de génétique intra-troupeau).

2. Les MAT = ♀ de niveau 2 ou ♀ RECOMMANDEES

Ces vaches produisent, par accouplement raisonné notamment, les mâles qui approvisionneront en jeunes taureaux de Monte Naturelle la base de sélection ainsi que les troupeaux hors -base. (Diffusion de génétique en race pure).

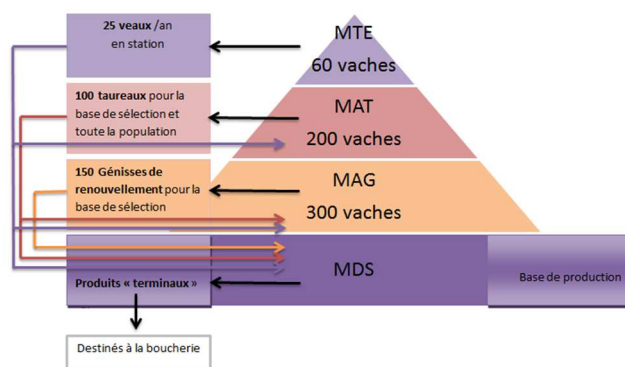
Les besoins sont estimés à une trentaine de taureaux chaque année.

3. Les MTE = ♀ de niveau 3 ou ♀ ELITES

Ces femelles produisent les mâles destinés au schéma de sélection en alimentant la station d'évaluation, ces mâles sont si possible issus d'accouplements raisonnés.

Elles correspondent aux 60 meilleures vaches de la race selon le critère utilisé pour le classement, l'ISU.

Figure n°2 : Répartition de la population femelle raciale selon les niveaux de qualification des femelles et utilisation conseillée des produits de ces femelles.



3. Description de la population femelle Bazadaise

Dans le tableau n°2 ci-dessous, sont présentées les valeurs d'un certain nombre d'indicateurs selon le niveau de qualification des femelles et leur statut.

Catégories de femelles	Indicateurs	Age1VEL (ms)	IV-V (j)	NG	IVMAT	ISU
adulte	MDS	31	402	54	86	87
	MAG	33	402	56	93	94
	MAT	34	381	60	99	104
	MTE	35	376	62	106	110
jeune	MDS	37	423	55	93	93
	MAG	36	373	61	103	106

On peut observer que pour certains postes, les valeurs des jeunes (**Note globale** et **ISU**) sont largement supérieures à celles des adultes pour un même niveau de qualification.

La valeur génétique est donc en progression au sein de la race avec l'arrivée de la nouvelle génération, signe que le travail de sélection réalisé est efficace et « avance dans le bon sens ».

En ce qui concerne l'**Intervalle Vêlage-vêlage**, les résultats ne sont pas aussi tranchés : pour les femelles qualifiées MAG, ce critère est meilleur chez les jeunes (- 29 jours) contrairement à la classe des femelles qualifiées MDS où ce type d'intervalle est rallongé de 21 jours (soit un cycle de plus).

Ceci peut peut-être s'expliquer par l'attention plus rigoureuse des éleveurs sur le suivi de ces animaux de meilleure valeur génétique (MAG chez les jeunes ; MAT et MTE chez les adultes) ce qui limite la dégradation des intervalles calculés.

Il est de plus à noter que le travail de sélection profite à l'ensemble des élevages comme en atteste la progression des valeurs de l'**IVMAT** et de l'**ISU** des jeunes MDS, respectivement de + 7 pts et de +6 pts ; différence encore accentuée des animaux qualifiés MAG : +10 pts et + 12 pts. Le schéma de sélection assure donc son rôle de diffusion de progrès génétique.

Un critère est par contre en train de se dégrader chez les jeunes quel que soit le niveau de qualification observé (MDS ou MAG), il s'agit du critère **Age au premier vêlage** : + 6 mois chez les MDS, + 3 mois chez les MAG.

Sur ce critère également, cette décision de mettre les animaux plus tôt à la reproduction semble liée à la technicité de l'éleveur (organisation de l'exploitation...) et nécessite toute votre attention.

4. Conclusion

Comme nous venons de le voir la qualification des animaux permet de hiérarchiser une population (ou un troupeau) afin d'en repérer les meilleurs éléments. Ces qualifications sont disponibles sur les documents disponibles qu'ils soient individuels comme la **FIVA** (Fiche Individuelle Vache Allaitante), ou collectifs liés au troupeau comme le **BGTA** (Bilan Génétique Vaches allaitantes) délivrés annuellement par l'OS et ses partenaires génétiques (ARSOE, Bovins Croissance, EDE, Institut de l'élevage, INRA, Races de France, UNCEIA ...).

La valeur génétique de la population progresse en particulier sur les critères **IEMAT** et **ISU**. Pour que la race continue à progresser, les seuils de qualification doivent être revus ainsi que certains des critères. Il serait ainsi intéressant de travailler sur le poids des différentes composantes de l'ISU.

Diminuer les périodes improductives devient un impératif économique comme technique pour chacun d'entre nous. Certains élevages ont mené des essais dans ce sens, essais dont les résultats pourront vous être présentés dans un prochain numéro du MAG.

Stratégie de valorisation de la viande Bazadaise

En préambule à cette étude, il est nécessaire de rappeler quelques informations :

➤ Le Label Rouge est un gage de qualité, le produit ainsi qualifié respecte une charte définie par l'association porteuse du projet (type d'alimentation, critères sanitaires...). C'est un signe français.

➤ L'IGP (Indication Géographique Protégée) assure elle, la garantie de la provenance du produit. C'est un signe officiel de la Communauté Européenne.

➤ L'IGP « Bœuf de Bazas » est composée par deux races : Bazadaise et Blonde d'Aquitaine.

Pour plus d'information : www.label-viande.com

1. Présentation de l'étude

En réponse aux discussions autour de l'IGP « Bœuf de Bazas » confusion auprès du consommateur et que la race Blonde d'Aquitaine bénéficierait de la notoriété de la Bazadaise pour se vendre, il a été commandé une étude à un groupe de quatre étudiantes de l'école d'ingénieur agronome de Bordeaux Sciences Agro avec pour intitulé :

« Serait-il intéressant de mettre en place un nouveau signe distinctif afin de valoriser les produits finis issus uniquement de race pure Bazadaise ? »

Le groupe a mené des enquêtes auprès de 60 éleveurs et 20 bouchers adhérant ou non à un signe distinctif et des entretiens avec 9 professionnels de la filière « Bovin

Viande » et 4 personnalités politiques. En majorité, ils sont favorables à la mise en place d'un nouveau signe distinctif collectif (détail des réponses dans les figures ci-dessous).

Figure n°3 : Intérêt des éleveurs pour la mise en place d'un nouveau signe distinctif

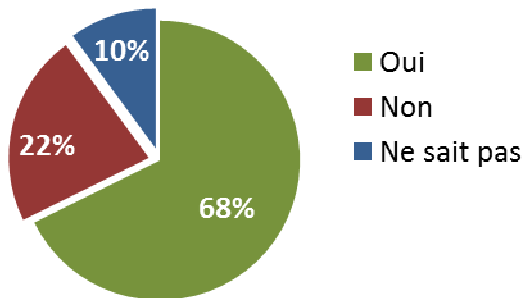


Figure n°4 : Nouveau signe souhaité par les éleveurs

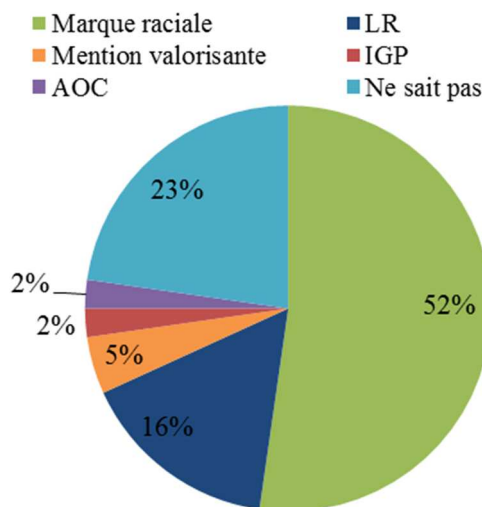


Figure n°5 : Répartition des bouchers souhaitant ou non un nouveau signe distinctif

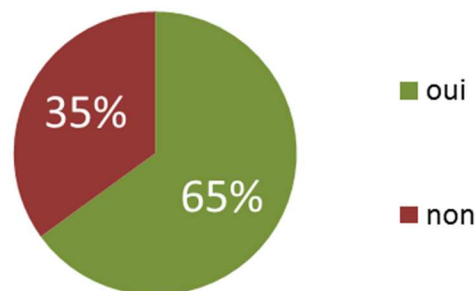
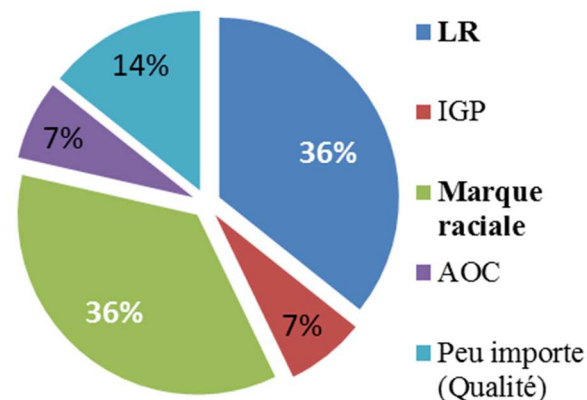


Figure n°6 : Nouveau signe distinctif souhaité par les bouchers



Ce signe serait intéressant pour promouvoir la race, augmenter la communication autour d'elle.

Il permettrait également de garantir et de valoriser la qualité de la viande, reconnue supérieure, de cette race. Cependant éleveurs et bouchers s'accordent à dire que la mise en place de ce signe ne peut être possible que s'il y a suffisamment de carcasses pour l'alimenter.

Les professionnels et personnalités politiques sont également favorables à la mise en place d'un signe, mais uniquement d'une Marque Raciale. En effet, il en existe déjà en race Bazadaise, un nouveau risquerait donc de perdre le consommateur et de fragiliser les filières existantes. De plus, il n'y a pas assez d'effectifs. Une Marque serait donc l'idéal, d'après eux, pour protéger la race au niveau national et pour permettre son développement.

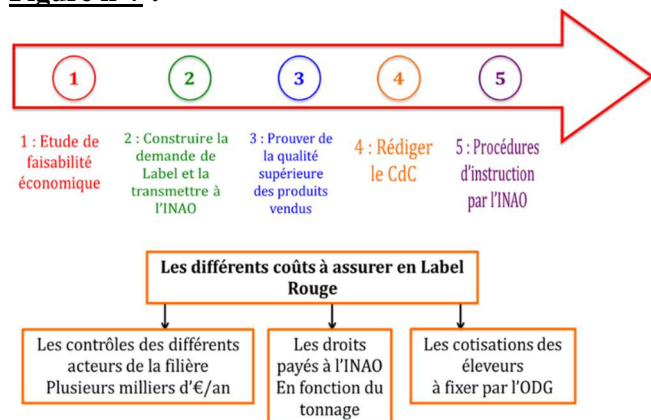
2. Etude des scénarios de mise en place

Deux signes distinctifs sont ressortis des enquêtes et entretiens : le Label Rouge (LR) et la Marque Raciale. Nous avons donc étudié les scénarii de leur mise en place.

Le Label Rouge :

Sa mise en place est une procédure très contraignante qui peut prendre plusieurs années. Son fonctionnement implique de nombreux coûts et contrôles.

Figure n°7 :

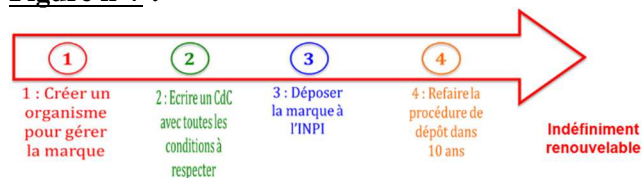


Pour assurer ces coûts, il faut un nombre de carcasses suffisant. Dans le Grand Sud-Ouest, il y aurait *a priori* 320 carcasses disponibles. Cependant, 15% de ces carcasses sont en vente directe et 60% en circuits de coopératives et négociants. Les éleveurs ont donc leur liberté commerciale et n'ont pas les contraintes imposées par le Label.

La Marque Raciale :

En revanche, celle-ci est beaucoup plus simple à mettre en place. Il faut qu'une association d'acteurs, voire même l'OS Excellence Bazadaise, décide de devenir propriétaire d'une marque. La procédure est donc beaucoup plus simple :

Figure n°7 :



Une Marque ne nécessite pas d'être viable et d'avoir

une activité permanente, à la dépose son coût est d'environ 200€.

Malgré tout, dans le cas d'un Label ou d'une Marque, il y aura toujours un problème de dénomination. En effet, le nom de l'IGP « Bœuf de Bazas » est très protégé, ainsi que tous les dérivés du terme « Bazas », il sera donc très difficile de déposer une marque avec le nom de la race, même associée à un logo. La solution pourrait être du pastillage comme ce qui a été fait, par exemple, par l'association « La Chèvre de race Pyrénéenne ».

3. Conclusion

La race Bazadaise a une très bonne notoriété, c'est un produit recherché, mais elle est peu connue hors du bassin principal de production. Ces critères justifient de la mise en place d'un signe distinctif collectif spécifique pour la race Bazadaise, mais il faut prendre en compte la faisabilité de chacun des signes.

De plus, pour tous les acteurs interrogés, l'avis est unanime : la priorité de l'OS doit être le développement de la race par l'augmentation des effectifs et le travail sur la génétique.

Votre avis m'intéresse, n'hésitez pas à me faire part de vos observations ou propositions avant le 20 septembre par courrier, par mail ou par téléphone.

D'avance, je vous en remercie. Emile Ribatet.

Infos de dernière minute...

→ Changement de directeur à MIDATEST

Depuis le 1^{er} Juillet 2014, Bruno POUNT (Coopérative CODELIA) a pris la direction de l'entreprise de sélection MIDATEST-SOUAL. Il succède à Jacques BIAU qui a fait valoir ses droits à la retraite.

→ SPACE à Rennes 2014

Votre Conseil d'Administration a décidé de ne pas participer au SPACE. Décision essentiellement liée à des raisons budgétaires.



<p>CA AQUITAINE BANQUE ET ASSURANCES</p>	<p>EXCELLENCE BAZADAISE 2 La Jardiasse EST 33430 BAZAS Tél : 05 56 25 11 67 Mail : excellence-bazadaise@orange.fr Rédaction : B. Darcos et le comité technique</p>
---	---